

VET, Apprenticeships and future-proof skills

La Formation Professionnelle, les apprentissages et des compétences pour le futur/des compétences porteurs d'avenir

Slide 2

1er principe du pilier européen des droits sociaux : L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

Toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie, de qualité et inclusifs, afin d'entretenir et d'acquérir des compétences qui lui permettent de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

Le pilier européen des droits sociaux met en avant 20 principes et droits concrets qui s'articulent autour de trois catégories :

- l'égalité des chances et l'accès au marché du travail ;
- des conditions de travail équitables ; et
- une protection sociale adéquate et durable.

Avec le pilier européen, nous réaffirmons certains droits qui sont déjà présents dans l'UE. Mais nous les complétons également, pour tenir compte des nouvelles réalités du 21e siècle.

Slide 3

Lors de la réunion informelle des Ministres de l'Éducation à **Osnabrück** en novembre dernier, les Ministres ont réaffirmé leur engagement à contribuer à la relance post-Covid et de poursuivre le développement de l'Espace européen de l'éducation et de la formation, par le biais de systèmes d'éducation et de formation, **innovants** et **tournés vers l'avenir**. Et ceci, (1) afin de soutenir la transition numérique et écologique, (2) afin d'améliorer l'employabilité et la compétitivité et (3) afin de stimuler ainsi la croissance économique. Sur votre écran vous voyez les **4 objectifs** ambitieux que les EM ont définis pour créer un système d'enseignement et de formation professionnels puissant et à l'épreuve du temps :

- 1) Accroître **la résilience économique** grâce à un enseignement et une formation professionnels **innovants et flexibles**
- 2) Instaurer une **culture** d'apprentissage **tout au long de la vie** (vous vous souvenez certainement du lifelong learning programme, le programme Erasmus+ d'aujourd'hui)
- 3) Intégrer les principes de durabilité, dans le sens que les ministres souhaitent voir intégré, un **lien vert** dans l'**Enseignement et la Formation Professionnels**
- 4) renforcer la **dimension internationale** par la mobilité transfrontalière pour ainsi créer un espace européen de l'éducation et de la formation professionnelle.

Les principes sous-jacents comprennent la nécessité de maintenir des apprentissages et des formations en alternance de **haute qualité**, de **consolider les acquis** ainsi que la nécessité d'une meilleure intégration de l'EFP **initial et continu** pour assurer la **requalification et l'amélioration** des compétences (reskilling and upskilling)

Slide 4

Un nouvel élan pour les apprentissages. Quels sont les défis ?

Maintenir l'offre – la continuation des réformes → Pour mieux affronter ces défis nous avons renouvelé l'Alliance européenne pour les apprentissages (EAfA)

EAfA a été lancée en 2013 et fait partie de la stratégie de l'UE visant à combattre le taux élevé de chômage des jeunes et à fournir les compétences nécessaires pour assurer une croissance et des emplois durables. Inutile de vous dire que l'apprentissage facilite la transition des jeunes des études vers la vie professionnelle. EAfA réunit les autorités nationales et les principales parties prenantes dans le but de renforcer la **qualité, l'offre et l'image** globale de l'apprentissage dans toute l'Europe, tout en promouvant la **mobilité** des apprentis. La réalisation de ces objectifs est favorisée par des engagements nationaux et des engagements volontaires des membres.

Depuis des années, la formation professionnelle duale et l'apprentissage occupent une place importante dans l'agenda de la Commission et ils occupent une place encore plus importante en tant qu'élément de réponse à la crise sanitaire.

La pandémie du coronavirus a clairement montré combien l'entrée sur le marché du travail était souvent difficile pour de nombreux jeunes. La crise a particulièrement touché les apprentissages. Nous devons agir vite. Maintenant, notre premier objectif est de **maintenir l'offre**, le nombre de places pour des apprentis. Nous invitons les EM à utiliser les fonds du **Plan de Relance/Next Generation EU**¹ pour soutenir et assurer le maintien des apprentissages **à court terme**...

...mais également pour investir dans la Formation Professionnelle **à long terme**. Les EM doivent **poursuivre leurs réformes** dans le domaine. L'objectif est de pérenniser les offres d'apprentissage maintenant car les apprentis que nous formons aujourd'hui seront la main-d'œuvre qualifiée de demain. Le moment est venu de porter notre attention sur la prochaine génération.

¹ Afin de faire face aux conséquences économiques de l'épidémie de COVID-19, la Commission européenne a proposé un plan de relance, baptisé "Next Generation EU". Un accord a été trouvé par les 27 États membres de l'Union européenne (UE) pour un plan de 750 milliards d'euros. Face à l'ampleur des dommages économiques et sociaux causés par la pandémie de Covid-19, la Commission européenne, le Parlement européen et les dirigeants de l'UE ont convenu d'un plan de relance, Next Generation EU, de 750 milliards d'euros afin de sortir de la crise. Ce plan de relance intègre les problématiques écologiques et numériques afin que l'Europe soit mieux adaptée aux défis actuels et à venir.

Le budget 2021-2027 de l'UE, associé à Next Generation EU, constitue une enveloppe globale de 1 800 milliards d'euros qui contribuera à reconstruire l'Europe de l'après-Covid.

Un nouvel élan pour l'apprentissage profitera tant aux employeurs qu'aux jeunes puisque ce volet permettra de mettre une main-d'œuvre qualifiée à la disposition d'un grand éventail de secteurs. L'Alliance renouvelée encouragera les groupements nationaux, soutiendra les PME et renforcera la participation des partenaires sociaux: syndicats et organisations patronales.

« Les apprentissages ne sont utiles que s'ils sont de **grande qualité** et **efficaces** pour les employeurs ».

Pour ce qui concerne les réformes, la Commission apporte tout son soutien aux EM pour lancer ou poursuivre ses réformes dans le domaine par le biais des **Services de Support** à l'Apprentissage qui fournissent des ressources en ligne et des possibilités de mise en réseau afin que des personnes partageant les mêmes valeurs puissent entrer en contact, apprendre et agir ensemble.

Slide 5

Le renouvellement de EAfA vise à donner un nouvel élan aux apprentissages, à la formation duale. Ce nouvel élan profitera tant aux employeurs qu'aux jeunes puisque ce volet permettra de mettre une main-d'œuvre **qualifiée** à la disposition d'un grand éventail de secteurs.

L'historique :

En 2013, à la suite de la déclaration du Conseil sur l'Alliance, un grand nombre de gouvernements ont soumis des engagements concrets sur leurs prochaines étapes en vue d'augmenter la quantité, la qualité et/ou l'offre d'apprentissages. Nous parlons d'engagements nationaux.

Depuis son lancement, 36 pays ont pris des engagements nationaux dans le cadre de l'Alliance, dont 27 États membres de l'UE, les 5 pays candidats (Albanie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et la Turquie) et les 4 pays de l'AELE (l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse).

Et en 2019, douze pays ont mis à jour leur engagement.

Slide 6

À ce jour, 355 engagements ont été pris par les différents acteurs de l'apprentissage. Depuis 2013, les entreprises, les employeurs et les intermédiaires se sont engagés à offrir plus d'un million d'opportunités d'apprentissage et d'autres formations ou de premier emploi aux jeunes.

Quant à la répartition des membres, le plus grand nombre représente les entreprises, suivi par les écoles et centres de formations, les partenaires sociaux, chambres de commerce, organisations de jeunes...

Slide 7

Quelle est l'idée derrière ce renouvellement de l'Alliance ?

L'alliance renouvelée cible plus particulièrement de nouveaux engagements se concentrant sur les secteurs économiques qui ont un lien avec le numérique et/ou avec la transition verte. Comme vous le savez les 2 priorités clefs de la Commission européenne sont « **green and digital** » pour ainsi stimuler la transition vers une Europe climatiquement neutre.

En rassemblant tous ses partenaires, tous ses membres : les gouvernements, les partenaires sociaux, les entreprises, les chambres de commerce, les régions, les organisations de jeunesse, les écoles et les centres de formation professionnels, les groupes de réflexion, EAfA vise à débloquer des actions décisives de la part de tous les acteurs. Pour cela, six priorités ont été identifiées :

- encourager l'engagement en favorisant les coalitions nationales pour l'apprentissage ;
- encourager le soutien aux PME fournissant une offre stable d'apprentissages de qualité et efficaces ;
- mobiliser les autorités locales et régionales en tant que catalyseurs de l'apprentissage dans l'environnement commercial local ;
- renforcer le dialogue social par une participation plus active des organisations nationales de partenaires sociaux ;
- engager de manière proactive les comités de dialogue social sectoriel sur l'apprentissage, en vue d'obtenir un accord sur des engagements sectoriels communs ;
- soutenir la représentation des apprentis dans les États membres en relançant le Réseau européen des apprentis (EAN).

En outre, l'Alliance renouvelée continuera à garantir les engagements actuels et elle abordera également des questions horizontales importantes telles que l'égalité des genres, l'inclusion sociale ou l'internationalisation de l'EFPP.

Slide 8

En 2018, la Commission a lancé un service de soutien à l'apprentissage. C'est la principale action de suivi de la recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité (EFQEA). Le service de soutien a pour objectif soutenir les EM dans leur processus de réforme pour améliorer les systèmes d'apprentissage. Les services de support reposent sur trois piliers :

- **Un espace de connaissances** pour partager et accéder aux informations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre de l'apprentissage et pour avoir un accès simplifié aux études ou données statistiques liées à l'apprentissage ;
- **Une plateforme** pour faciliter l'échange d'idées et le développement de coopération entre les parties prenantes ;

- **Benchlearning** - L'apprentissage par comparaison (combiner l'évaluation comparative et l'apprentissage mutuel) afin de créer une structure, un modèle d'excellence.

Slide 9

Le **Benchlearning** vise à aider les EM.

C'est une collaboration avec les EM afin d'améliorer les systèmes d'apprentissage en Europe et de créer davantage d'opportunités, pour les apprenants de tout âge.

Alors que les deux premiers piliers (le partage de connaissance et le networking) sont ouverts à tous les membres de l'Alliance (c'est à dire tous les pays ainsi que les entreprises, les partenaires sociaux, les chambres, les centres d'AFP, les régions, les organisations de jeunesse, les groupes de réflexion), le pilier "benchlearning" est destiné aux EM de l'UE.

Slide 10

Un aspect très important et utile **est le Partage des connaissances**. Nous mettons à votre disposition :

- Une bibliothèque en ligne contenant plus de 300 ressources est mise en place chaque mois.
- Nous organisons des discussions en direct avec la participation d'experts dans le domaine pendant lesquelles l'audience peut intervenir et échanger des idées.
- Vous trouverez des modules de formation en ligne de bonne qualité, facile à accéder qui s'adresse au membre de l'Alliance.
- Nous organisons des webinaires, des présentations en direct qui sont enregistrées et accessible ultérieurement.

Slide 11

Online networking :

- présence sur LinkedIn
- Newsletters / Bulletin d'informations
- Présence dans les médias sociaux

Évènements :

- Réunions avec les membres
- Workshops/ groupe de travail

Slide 12

L'Alliance renouvelée a publié son plan d'action et les activités prévues pour 2020/2021 abordant ses six priorités. Ce plan d'action prévoit 9 discussions en direct, 9 webinaires, 5 modules de formation en ligne et 13 événements.

Slide 13

Des informations importantes par rapport à l'aide au financement. Commençons par des opérations qui peuvent être soutenues par le futur budget de l'UE à **court terme** :

- Subventions directes pour les apprentis dans les PME, y compris la rémunération
- Primes de recrutement
- Salaires des formateurs
- Placement d'apprentis d'entreprises insolubles dans d'autres entreprises ou dans des centres de formation inter-entreprises

Slide 14

Et voici des opérations qui peuvent être soutenues par le futur budget de l'UE à **long terme** :

- Investissements dans les réformes des programmes d'études pour une meilleure adéquation au marché du travail.
- Expansion des programmes d'enseignement professionnel supérieur
- Mise en place de systèmes d'assurance qualité et de suivi des diplômés
- Formation des enseignants et des formateurs en EFP
- Mobilité des apprenants, des enseignants et des formateurs
- Investissements dans les centres de formation d'entreprises

Slide 15

Le Réseau européen des apprentis (European Apprentices Network, EAN) est un réseau d'apprentis, d'organisations de jeunesse et d'autres organismes liés à l'apprentissage au niveau européen. Il vise à garantir que les jeunes apprentis, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur, influencent les discussions et l'élaboration des politiques liées à l'EFP, en particulier pour les apprentis/apprentissages.

EAN est une voix représentative auprès des Institutions et des parties prenantes à tous les niveaux sur les questions concernant l'apprentissage.

Le réseau a également été renouvelé. Sa structure est maintenant basé sur 3 niveaux ce qui garantit sa représentativité non seulement aux apprentis individuels comme c'était le cas initialement. Les trois niveaux sont:

- Soutenir les **apprentis individuels** actifs issus des structures nationales
- auprès des **organismes nationaux**
- et des **organisations européennes** actif dans le domaine de l'apprentissage.

Le réseau bénéficie des structures organisationnelles et de l'expertise d'OBESSU ainsi que du soutien institutionnel et politique de la Commission européenne.

(Organising Bureau of European School Student Unions - OBESSU)

Slide 16

Les prix :

- reconnaissent et récompensent l'excellence dans l'Enseignement e la Formation Professionnelle
- donnent une grande visibilité ;

- motivent les participants, qu'il s'agisse d'individus ou d'organisations ;
- permettent la création de réseaux et de nouvelles opportunités de carrière ;
- permettent aux lauréats de devenir des ambassadeurs dans leur domaine d'expertise ;
- les citoyens participent par le biais du vote en ligne.

En 2020, 13 prix ont été décernés, tous dans le domaine de la Formation Professionnelle.

Les prix mettent en lumière des exemples d'excellence dans cinq catégories :

- Entreprises et apprenants (EAfA)
- Innovateurs de l'EFPP
- Financement européen de l'excellence (ESF et Erasmus+)
- Les Agences européennes (Cedefop et ETF)
- Enseignement à distance et apprentissage en ligne / économie verte

15 000 votes pour les prix d'excellence en 2020 de l'EFPP

Prochaine édition des prix au printemps 2022, sous la présidence française du Conseil de l'UE.

Slide 17

Et en dernier cette page vous présente les liens vers l'information sur le site web.

Je vous remercie de votre attention.

En 2018, le Conseil européen a approuvé une recommandation qui stipule 14 critères relatifs aux conditions d'apprentissage et de travail ainsi qu'aux conditions-cadres.

La Commission fera rapport sur la mise en œuvre de cette recommandation au cours du premier semestre de cette année.

Le renouvellement d'EAfA a été annoncé dans le Youth Employment Support Package YES: Une passerelle vers l'emploi pour la prochaine génération.

L'Alliance renouvelée est intégrée dans le Pacte pour les Compétences dans le cadre de l'agenda européen des compétences pour la compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience.

L'exercice de suivi est important, car il permet aux EM et à la Commission européenne d'identifier les domaines couverts par la recommandation du Conseil qui doivent encore être traités.